



Renouvellement des licences d'assistance aéroportuaire sur les aéroports de Roissy Charles de Gaulle et Orly

Suite à la procédure de sélection lancée en février 2021 par le Groupe ADP (Aéroports de Paris) pour les aéroports de Roissy Charles de Gaulle et Paris Orly, Groupe Europe Handling, filiale du Groupe CRIT, a vu l'ensemble de ses licences d'assistance aéroportuaire renouvelées sur tous les terminaux de ces deux plateformes.

Lesdites licences sont relatives aux services d'assistance en piste des avions et sont soumises à limitation selon l'article R216-5 du code de l'aviation civile. Elles entreront en vigueur le 1^{er} Mars 2022, pour des périodes de validité de quatre ans à Roissy Charles de Gaulle, et sept ans à Paris Orly.

Groupe Europe Handling pourra dès lors continuer d'exercer directement les activités concernées sur les terminaux 1, 2 et 3 de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle et les terminaux 1, 2, 3 et 4 de Paris Orly, par le biais de contrats commerciaux pluriannuels avec plus de 70 compagnies aériennes. L'attribution de ces licences confirme à nouveau le leadership de Groupe Europe Handling sur le marché français, et conforte ses perspectives de développement au sein d'un secteur en pleine reconstruction.

Le Groupe CRIT est leader de l'assistance aéroportuaire en France et est coté sur Euronext Paris (compartiment B FR0000036675) et fait partie des indices CAC All-tradable, CAC All-share, CAC Mid&Small, Euronext Family Business.

Contacts

Groupe Crit
Tél : 01.49.18.55.03
communicationfinanciere@groupe-crit.com
www.groupe-crit.com

Actifin
Stéphane Ruiz sruiz@actifin.fr
Relations Presse : idray@actifin.fr
Tél : 01.56.88.11.11 www.actifin.fr